

No 2

SÉNAT DE BELGIQUE.

Sire,

C'est un devoir bien doux à remplir pour le Sénat, de venir présenter à Votre Majesté, dans un moment aussi solennel, aussi décisif pour l'avenir du pays, l'hommage de son respect, de sa reconnaissance et de son dévouement.

Depuis la dernière session, nous commençons à recueillir le fruit de vos soins assidus pour l'affermissement de l'État, aux destinées duquel vous vous êtes si généreusement dévoué. C'est à la politique sage et loyale, suivie par Votre Majesté, que nous devons la reconnaissance de la Belgique par les Puissances de l'Europe et l'admission du pavillon National dans la plupart des ports étrangers.

L'heureuse union de V. M. avec la fille aînée du Roi des Français, resserre nos liens avec une nation grande et généreuse; elle place la vertu sur le trône et l'y fait briller de cet éclat qui rejaillit si puissamment sur les mœurs publiques, base solide de la prospérité des empires. La Belgique qui s'enorgueillit à juste titre des souvenirs de ses anciens Souverains, est aujourd'hui glorieuse de voir régner les descendants de deux Maisons si célèbres dans les fastes de l'Europe.

V. M. répondant aux vœux exprimés par la Représentation Nationale dans les mémorables adresses du mois de mai dernier, a vu couronner enfin ses efforts, en amenant ² les puissances garantes du traité du 15 novembre à en assurer l'exécution. L'évacuation de notre territoire était réclamée AVANT TOUT par les ~~de~~ ^{de} membres, c'est aussi la première mesure que prennent les deux Puissances qui se sont engagées à ~~l'exécution~~ l'exécution du traité; nous croyons fermement avec V. M. que les garanties si solennellement données, ne sont pas de vaines paroles; ~~l'inté-~~ ⁽²⁾ ~~rêt de l'Europe entière, que la guerre générale plongerait dans l'abîme, ne doit permettre aucun doute sur la volonté de ceux qui tiennent dans leurs mains le sort des peuples.~~

Nous attendons avec confiance les communications diplomatiques qui nous sont annoncées par V. M.; jamais le Roi des Belges ne consentira à aucune modification préjudiciable à nos intérêts, ou contraire à la dignité Nationale.

V. M. nous fait envisager, comme indispensables, de nouveaux sacrifices. Il n'en est aucun qui nous coûte, lorsqu'il s'agit d'assurer notre indépendance; toutefois un sacrifice pénible est celui qu'on exige de notre belle et valeureuse armée. Animée d'une noble émulation, elle voudrait prendre une part active aux événements qui se préparent; mais elle saura se soumettre au frein du devoir: sa consolation sera de prouver de cette manière son respect pour la discipline et son patriotisme désintéressé. Son courage et son dévouement nous garantissent que toute agression contre la Belgique serait énergiquement repoussée.

Nous partageons la vive sollicitude que l'armée inspire à V. M.; la patrie reconnaissante regardera toujours comme le devoir le

plus sacré, l'obligation d'assurer l'avenir des généreux enfans, qui brûlent du désir de verser leur sang pour sa cause.

Nous examinerons avec tout le soin qu'ils exigent les divers projets de lois que V. M. se propose de soumettre à la discussion des Chambres législatives; nous nous ferons un devoir de coopérer de tous nos moyens aux améliorations administratives et financières que réclame l'intérêt du pays. Déjà la constitution définitive du pouvoir judiciaire, cette précieuse garantie sollicitée en vain pendant tant d'années, est accomplie; l'indépendance des Magistrats, complément de nos institutions politiques, est devenue l'une des plus belles conquêtes de notre révolution.

Nous devons rendre grâce à la Providence, en portant nos yeux sur la situation intérieure du Royaume: la position dans laquelle se trouvent nos intérêts matériels au milieu de circonstances difficiles, et l'accroissement des revenus de l'Etat sont d'un heureux augure pour notre avenir. C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu, dans le courant de cette année, créer de nouvelles communications intérieures, et nous apprécions les efforts constants de V. M. pour ouvrir au commerce et à l'industrie de nouveaux débouchés.

Le fléau qui a causé dans d'autres contrées de si cruels ravages, s'est fait sentir avec moins de rigueur parmi nous, et nous aimons à reconnaître que la prévoyance administrative n'est pas étrangère à ce résultat.

La douleur qu'éprouve V. M. à l'approche d'une séparation que l'invincible nécessité a pu seule arracher à la Représentation Nationale, est profondément ressentie par la Belgique entière. Elle ne s'y serait point résignée sans la terrible perspective d'une

guerre Européenne ; du moins les services rendus à notre cause par des populations si dévouées , ne seront pas méconnus par la Nation et son Roi ; c'est un sentiment que l'honneur Belge partagera toujours avec le noble cœur de V. M. Une harmonie parfaite , nous en avons la ferme conviction , continuera de régner entre les grands pouvoirs de l'Etat ; *l'Union fait la force* est pour nous une maxime fondamentale et qui ne se démentira jamais.

LE BARON DE STASSART ,
LE BARON DE SÉCUS ,
LE COMTE DE MERODE ,
LE COMTE VILAIN XIII ,
LE COMTE J. DE BAILLET.